

# L'expérience de l'injustice

## I Le concept d'injustice et ses différentes formes

Pour **définir** l'injustice, c'est à dire en déterminer l'**essence**, il convient en premier lieu de revenir à la **justice**. Le terme d'**injustice**, en effet, est d'abord un **concept négatif**, relatif à celui de justice. L'injustice, c'est la **négation de la justice**. Sur le plan sémantique, justice et injustice sont des notions opposées. **L'injustice peut être définie comme la transgression des normes auxquelles se conforme la justice, l'infraction aux règles auxquelles celle-ci obéit (par exemple sur le plan juridique la norme de la loi).**

En ce sens Aristote, au Livre V de *L'éthique à Nicomaque* souligne que **justice et injustice** sont des **états contraires**. Si l'un des contraires s'entend de **plusieurs manières**, l'autre s'entend de plusieurs manières également.

Or la justice pour Aristote peut s'entendre à la fois comme **légalité**, c'est à dire respect de la loi, et comme **égalité**. **En conséquence l'injustice renverra à la fois à l'illégal et à l'inégal.** « *Sont injustes et l'homme qui transgresse la loi et celui qui se montre cupide et manque à l'égalité* ». Seront considérés comme injustes l'acte qui **brise l'ordre de la loi**, comme celui qui est à l'origine d'un **partage inégal**, soit en prenant plus (de bonnes choses), soit en prenant moins (de mauvaises) de ce qui lui revient.

**Ajoutons que dans le couple justice/injustice, la justice renvoie au pôle positif et l'injustice au pôle négatif.** L'**écart** que l'injustice instaure par rapport aux normes de la justice apparaît comme une **perturbation**, une **altération** à laquelle s'attache un **jugement de désapprobation**. **Ainsi pour Aristote cet état qu'est la justice est une vertu et l'état contraire, l'injustice, relève du vice.** L'action injuste est celle qui provoque le **blâme**. L'injustice est cet écart qui vient rompre l'équilibre et l'harmonie que la justice a pour but d'instaurer entre les hommes. Elle s'inscrit du côté du **désordre**, du **déséquilibre**, voire de la **démésure**, de la **monstruosité**.

Dans le mythe d'Hésiode, *Les travaux et les jours*, c'est **l'injustice** – sous sa **double forme** : l'**impiété** vis à vis des dieux, la **guerre** avec les autres hommes – qui est à l'origine de la **décadence** menant les hommes de l'âge d'or, où la seule préoccupation des hommes était la justice, aux âges d'argent, de bronze puis de fer, où règne la violence destructrice.



L'âge d'or par Lucas Cranach l'Ancien

Pour Platon – *République* – si la justice engendre dans la cité concorde et amitié, l'**injustice** ne saurait susciter que **conflits** et **dissensions**. **Elle est facteur de décohésion, de désorganisation du lien social**. Le Livre VIII relate **la succession des régimes pervers** qui sur le plan politique marqueront **les progrès de l'injustice**. Dès que l'on s'éloigne de la cité parfaite, construite selon l'Idée de la Justice, on progresse vers l'injustice : la **timocratie** – régime fondé sur le culte de l'honneur – cède la place à l'**oligarchie** – corrompue par les richesses – celle-ci à la **démocratie** – qui vire à l'anarchie – avant de précipiter la vie publique dans la **pire des injustices** : la **tyrannie**. **Avec la figure du tyran l'injustice devient un repoussoir, un véritable spectre**.

**L'ambiguïté du concept de justice rejaillit sur celui d'injustice**. De même qu'il y a différentes formes de justice, il y a **différentes formes d'injustice**.

Ainsi l'injustice peut être un **état**, une **disposition**, mais aussi se traduire en **actes** : le mensonge, la fraude, l'infidélité, la guerre, l'esclavage. Il y a une injustice **collective**, mais aussi une injustice **individuelle**. Il convient aussi de bien marquer la distinction entre l'injustice **commise** et l'injustice **subie**.

**Une question est de savoir s'il faut distinguer une injustice naturelle et une injustice humaine.** L'injustice du monde renvoie à des événements relevant de forces naturelles : catastrophes comme tremblements de terre,

cyclones, inondations, épidémies et maladies qui constituent pour nous une altération des lois harmonieuses de la nature. Nous y voyons **une injustice criante et révoltante**. N'est-il pas profondément injuste que des milliers de morts aient été emportés par la vague implacable d'un tsunami ? Qu'un enfant meure, touché par une leucémie foudroyante ?

Comprenons bien les **présupposés d'une telle question**. La question de l'injustice, comme le fait remarquer Aristote au Livre V de *L'éthique à Nicomaque*, suppose toujours un sujet qui ait accompli l'acte d'une façon volontaire et délibérée, et non pas aveuglément ou par hasard. **Pour qu'il y ait injustice il faut que l'on ait décidé délibérément l'injustice que l'on fait.** La question de l'injustice naturelle n'a de sens que si la nature n'est pas le simple fait de déterminismes aveugles ou du hasard, mais est le fruit d'un sujet moral, d'un principe créateur et organisateur de ce monde : **Dieu**.

**La question devient alors : si Dieu existe, pourquoi l'injustice ?** Elle prend la forme d'un **soupçon** et d'un **procès**, à travers le **scandale du mal** : si Dieu est à la fois bon et tout-puissant, comment a-t-il pu créer un monde injuste ? Ainsi dans le roman de Camus *La peste* le docteur Rieux se heurte à **la question insoluble de la souffrance des enfants. Elle apparaît comme l'injustice absolue car on ne saurait y envisager aucune justification.**

**Face à l'injustice de la nature, l'injustice des hommes. La frontière cependant reste floue.** Ainsi de nombreuses catastrophes naturelles semblent tributaires de décisions humaines.

Dans le monde d'aujourd'hui, nous sommes surtout sensibles à la **dimension économique et sociale d'une telle injustice** : distribution inéquitable de biens matériels, existence de la fracture sociale, inégalités et écarts de revenus entre les très riches et les très pauvres. D'où la montée d'une notion comme celle de **solidarité**. John Rawls, dans *Théorie de la justice* (par. 11) n'envisage dans son analyse que cette **dimension de l'injustice**. C'est pourquoi la grande question de Rawls sera la suivante : comment concilier, dans une définition des principes de la justice, le souci de la liberté individuelle et celui de défendre les plus déshérités ?

Une autre dimension de l'injustice à laquelle notre société est particulièrement sensible est la **dimension juridique**, les génocides du XXème siècle nous ayant confrontés à travers la notion de **crime contre l'humanité** à ce qu'on peut appeler une **injustice absolue**.

Ce que nous a appris la Shoah c'est que là où l'injustice est portée à son comble l'humanité disparaît. « *Notre langue manque de mots pour exprimer cette insulte la démolition de l'homme* » (Primo Lévi)

Mais l'injustice nous renvoie aussi à une **dimension politique**. **Il y a des régimes politiques injustes**. Là encore le tragique enseignement du XXème siècle est de nous avoir confrontés à l'émergence imprévisible d'un type de régime totalement nouveau : le **totalitarisme**. Hannah Arendt dans *Le système totalitaire* souligne la rupture, « *d'une effrayante nouveauté* », inaugurée par le totalitarisme (terme qu'elle réserve aux périodes du nazisme et du stalinisme). Le totalitarisme selon elle n'est pas un régime parce qu'il constitue la **destruction même du politique**. Il s'agit d'un système fondé sur le principe de la domination totale et dont les instruments sont la terreur et l'idéologie.

Mémoire du sacrifice par Sergueï



## II L'expérience de l'injustice et sa modalité affective

**Si l'injustice est un concept, elle est aussi une incontestable réalité.**

Le **paradoxe de la justice** est que nous nous heurtons d'abord à son **absence**, à son **déficit** dans un monde où elle fait figure d'exception.

**C'est pourquoi l'expérience originaire et première est toujours celle de l'injustice.** Toujours très **précoce**, elle s'enracine dans la **petite enfance**, comme en témoigne la remarque ironique de Socrate à Alcibiade dans le dialogue de jeunesse de Platon. Alors que ce dernier n'avait encore aucune connaissance claire de la justice, il dénonçait déjà avec vigueur l'injustice de ses petits camarades qui trichaient au jeu des osselets.

**L'enfant en effet se plaint de l'injustice dont il est victime bien avant d'être capable d'appréhender la justice en tant que concept rationnel.** Selon Freud et la psychanalyse classique, c'est dès **les premiers mois de la vie** que le nourrisson fait l'expérience de l'injustice, au cours de ses **premiers échanges avec sa mère**. En raison de **l'état de détresse infantile** en effet le petit enfant se trouve dans une totale dépendance de la mère, qui dispense les soins. Lorsqu'il éprouve l'impression d'un relatif délaissement de celle-ci, il se sent alors injustement traité. Plus tard, lorsque l'enfant est plongé dans la **situation oedipienne** et qu'il réalise qu'il est exclu du couple parental, il va éprouver un sentiment d'impuissance et d'exclusion qu'il va vivre comme une injustice. Le petit garçon se sent injustement éliminé d'une relation jusque là amoureuse avec la mère. S'y ajoute **l'agrandissement de la famille** avec la naissance des frères et sœurs. L'enfant ressent comme injuste de n'être plus le roi de la famille.

**Sous quelle modalité une telle expérience s'effectue-t-elle ?** Celle d'un **sentiment**, c'est à dire d'un **affect** ( l'affectivité exprime notre réceptivité au monde qui nous entoure, c'est par elle que nous éprouvons et ressentons). Le sentiment – qu'il convient à la fois de distinguer de la simple émotion et des excès de la passion – a nom **indignation** : sentiment spontané, parfois viscéral, à travers lequel nous exprimons notre **réprobation** face à ce qui nous apparaît comme une atteinte à un principe de justice. Descartes, dans *Les passions de l'âme*, le définira comme suit : « *L'indignation est une espèce de haine ou d'aversion qu'on a naturellement contre ceux qui nous font quelque mal, de quelque nature qu'il soit* ». L'indignation apparaît comme une forme de **refus** ou de **révolte** face au **scandale de l'inacceptable** : ce qui ne doit pas être.

**La question est celle de la valeur d'un tel sentiment.** On peut d'abord s'interroger sur sa **fiabilité** : peut-on se fier au sentiment d'indignation ? Ce qui est en question c'est la **confiance** qu'on peut accorder à un tel sentiment.

Laissons de côté les **masques** et les **contrefaçons** dont il peut volontairement se revêtir. Nietzsche dénonce à ce propos (*Généalogie de la morale* Première dissertation par.14) le **mensonge et le faux-monnayage des chrétiens** qui ont fait passer leur impuissance et leur lâcheté pour indignation vertueuse devant ceux qu'ils dénonçaient comme les impies. Si l'on en croit les maximes désabusées de La Rochefoucauld, l'indignation peut également n'être que l'expression déguisée d'un **égoïsme** calculateur et tout-puissant. Méfions nous enfin du cynisme de l'hypocrisie. C'est le cas du **professionnel de l'indignation**, à l'image du Tartuffe de Molière : figure du redresseur de torts, réagissant bruyamment afin de se draper dans le costume de la vertu.

N'excluons pas la sincérité de l'indignation ressentie face à l'injustice.

Toutefois le problème demeure. **Nous allons constater qu'on ne peut pas, dans l'évaluation du juste, s'en remettre à l'instance du seul sentiment.** Le sentiment en effet, étant ce qui est vécu par un sujet, demeure toujours **profondément subjectif**. D'où le risque d'**arbitraire** et de **partialité**. A ce propos les enseignements de la psychanalyse montrent bien qu'un tel sentiment dépend largement de la **qualité de nos premières expériences vécues**. Ce sont ces expériences qui déterminent le degré de susceptibilité et de réactivité à l'injustice de chacun d'entre nous. Or ces expériences sont **toujours individuelles** car liées aux aléas et aux hasards de la vie. D'où les **fluctuations** et les **incertitudes** du sentiment d'injustice qui peut même tomber dans la **pathologie**.

*Les confessions* de Rousseau montrent bien comment ce sont les épisodes intimes d'une vie qui peuvent conduire un tempérament sensible, un « *cœur tendre et passionné* », prompt à « *s'enflammer au spectacle ou au récit de toute action injuste* », jusqu'aux **excès du délire de persécution** l'incitant à se plaindre constamment d'injustices subies et purement imaginaires.

**Conclure à l'absence de fiabilité du sentiment d'injustice ne doit cependant pas conduire à en refuser la valeur.**

Sa force, son caractère originaire peuvent faire de lui le **trauma fondateur** décidant d'une **vocation**, d'un **engagement**. Ainsi dans sa *Lettre VII* Platon relate les blessures de sa jeunesse face au mal politique et à cette **injustice suprême** qu'avait constitué pour lui **la mort de Socrate**. A plusieurs reprises dans son récit il témoigne de sa profonde indignation. « *Je fus indigné et me dissociai des crimes qui étaient alors commis* » (325a : il s'agissait de l'épisode sanglant de la tyrannie des Trente).

C'est un tel sentiment d'injustice qui fut à l'origine de la **vocation philosophique** de Platon et de son effort grandiose pour tenter d'éclairer les hommes et de les tourner vers la droite philosophie. « *Je fus nécessairement amené à dire, en un éloge de la droite philosophie, que c'est grâce à elle qu'on peut reconnaître tout ce qui est juste aussi bien dans les affaires de la Cité que dans celles des particuliers* ».

**Ce que nous apprend l'exemple de Platon cependant, c'est que la dénonciation de l'injustice n'acquiert une valeur que si elle débouche sur un engagement et un combat actif en faveur de la justice.**

La fondation de l'Académie, l'écriture de ses dialogues, les trois voyages à Syracuse pour tenter de rallier le tyran Denys Ier, puis son fils, à son idéal, témoignent que Platon a consacré toute sa vie à son projet de bâtir la Cité Juste.

Nous terminerons par **le récit de la vocation de Gédéon**, telle qu'elle nous est contée au chapitre VI du *Livre des juges* dans l'Ancien Testament. Gédéon était le dernier fils d'une très pauvre famille. Il travaillait aux champs quand il reçut la visite d'un inconnu, qui se révéla être **l'ange de Yahvé**. Au salut de ce dernier Gédéon réagit avec une **colère irrévérencieuse** : Gédéon fait remarquer que si Dieu est avec son peuple, il faudrait se demander d'où viennent ces maux que celui-ci subit (depuis plus de sept ans le peuple juif était livré aux pillages réguliers des Madianites).

**La protestation de Gédéon peut ici représenter toutes les colères contre l'injustice.** Il est particulièrement remarquable que Dieu n'offre pas la moindre justification en réponse, mais **reconnaisse** et même **bénisse** la **colère** de Gédéon « *Va avec la force qui t'anime* ». Or cette **force** ne peut être que **l'indignation du personnage**, lequel nous est présenté comme très modeste. Toutes les promesses de soutien de Dieu ont pour but de faire comprendre que la rage de Gédéon est ce par quoi il participe de la divinité. Cependant Yahvé détourne de lui la protestation de Gédéon pour la réorienter vers l'ennemi véritable. Ce n'est pas vers le passé, mais vers l'avenir qu'il convient de se tourner. Il ne s'agit pas de régler des comptes, mais de procurer le salut au peuple juif.

Le message paraît clair. **Ce qui vaut dans l'indignation n'est pas sa négativité, mais plutôt la puissance positive qu'elle manifeste : l'amour de la justice contenu dans toute haine de l'injuste.** Loin de s'enfermer dans un stérile ressentiment face à un passé malheureux, le sentiment d'indignation doit se concrétiser dans **la lutte pour la paix vers la production du meilleur.**

